

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Inutile, raciste, délétère

Déchéance de la nationalité

- Politique -

Date de mise en ligne : jeudi 17 décembre 2015

Démocratie & Socialisme

Nous reproduisons ici un article de Jean-Louis Sagot-Duvauroux, philosophe et dramaturge. On peut le retrouver dans la revue Démocratie&Socialisme de novembre-décembre 2015 mais aussi sur le blog de l'auteur : <https://jlsagotduvauroux.wordpress.com/2015/11/23/decheance-de-nationalite-inutieracistedel'etere/>

La déchéance de nationalité, rarissime, n'était jusque là possible que pour les binationaux naturalisés depuis moins de 10 ans, 15 ans « pour les crimes et délits constituant une atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation ». Même approuvée par une majorité de sondés, dont le souci de sécurité est compréhensible, l'élargissement à tous les bi-nationaux de cette disposition est une mesure raciste, sans utilité dans la lutte contre le terrorisme, une mesure délétère pour l'unité nationale si souhaitable dans ces circonstances.

Cette proposition gouvernementale est bordée par des dispositions du droit international - la Déclaration universelle des droits de l'homme notamment -, qui interdisent de transformer quelqu'un en apatride. Elle ne s'appliquera donc qu'aux Français qui disposent d'une autre nationalité, situation que la mondialisation des relations humaines et les hasards de l'amour a rendue fréquente. Cette discrimination qui stigmatisera des centaines de milliers de citoyens nés Français rencontre l'imaginaire apeuré de ceux qui, comme le prêchent Nadine Morano ou Marion Maréchal-Le Pen, peinent à reconnaître comme de vrais Français ceux dont la couleur ou le patronyme signalent qu'ils ont des ascendances familiales au Sud de la Méditerranée. En clair, les Arabes et les Noirs. Ce sont eux qui sont visés, chacun le sait.

Durant l'occupation nazie, autre période, des hommes et des femmes, des Français, ont collaboré avec l'envahisseur et se sont fait complices de crimes quantitativement beaucoup plus meurtriers que les horreurs dont les suppôts de Daech ont récemment accablé Paris. Des dizaines de milliers de juifs, de résistants, d'hommes et de femmes libres ont été victimes de cette alliance entre les bourreaux étrangers et leurs séides français. La Libération venue, ils n'ont pas été déchus de leur nationalité. Ils étaient Français. Ils avaient trahi leur patrie et leurs compatriotes. Ils ont été condamnés pour trahison, sévèrement châtiés et mis hors d'état de nuire.

Philippe Pétain, maréchal de France, a été condamné pour trahison et c'était justice. Il s'était fait complice et organisateur d'indicibles crimes contre l'humanité. Mais nul n'aurait eu l'idée saugrenue de lui retirer la nationalité française. On peut être mauvais français, même ignoble et français, la nationalité n'est pas une décoration qu'on délivre et qu'on retire en fonction des circonstances. Elle sanctionne une réalité de fait. Même si celui qui la porte la dénie, la maudit, la trahit, c'est en Français qu'il le fait, c'est parce qu'il est Français qu'il peut le faire et qu'on peut, le cas échéant, qualifier son crime de trahison.

La racialisation issue du colonialisme, qui s'est construit sur l'idée de la supériorité de la race blanche (la « race pure », la « race » de ceux qui ne se sont mélangés à aucune autre), occupe toujours inconsciemment les esprits. L'empire est tombé et ne reviendra plus, mais son fantôme hante l'attachement à la patrie et le salit. Pour beaucoup, souvent inconsciemment, un Noir ou un arabe n'ont pas la même légitimité qu'un Blanc, un « de souche », à participer au peuple souverain. Pour la satisfaction momentanée de cet imaginaire périmé dont nos compatriotes et notre nation ont tout intérêt à se débarrasser, une loi va consacrer ces distinctions racistes.

La République, si obsessionnellement invoquée, envisage donc de tracer une frontière entre ceux dont la francité est indéracinable et ceux qu'on peut en dévêtir par décision de justice.

Selon la loi même, des centaines de milliers d'entre nous ne seront plus Français comme les autres. Français de circonstance. Français cosmétiques. Demi-Français. Comment peut-on ne pas voir le gouffre vertigineux qu'ouvrira

ce reniement de l'égalité républicaine ? Quoi de plus délétère que de dire à des millions des nôtres, les jeunes surtout, qu'ils sont inférieurs en droit à certains de leurs compatriotes ? Comment certains n'en déduiraient-ils pas que leur appartenance à la patrie n'étant pas reconnue comme égale, ils n'ont pas les mêmes obligations vis-à-vis d'elle ? Et que feront de ce débat artificiellement activé les milliers d'enseignants, de parents, de médiateurs sociaux de toute sorte qui s'évertuent à rassurer ces gens, ces jeunes surtout, sur leur légitimité civique ? La répression est un anti-inflammatoire : indispensable pour éteindre le feu du symptôme. Mais avec cette mesure inutile, raciste, délétère, c'est la fabrique des antibiotiques qu'on bombarde.

Les Français qui, comme certains des terroristes du 13 novembre, se mettent au service des ennemis du pays et massacrent leurs compatriotes méritent qu'on les pourchasse, s'ils en réchappent qu'on les prenne, qu'on les juge et qu'on les punisse au niveau de leur forfait. Qu'ils se nomment Hauchard [1] ou Coulibaly [2]. Ceux qui vivent paisiblement et font tout naturellement société avec leurs compatriotes méritent d'être protégé par une République qui ne fait pas acception des confessions religieuses, des couleurs de peau ou des étymologies patronymiques.

Je ne dispose que de la nationalité française. Du fait de sa mère qui n'est pas née Française, mon fils né Français a deux passeports. On prévoit donc de tracer une frontière entre lui et moi, entre nos droits, entre nos obligations vis-à-vis de cette patrie que je lui ai donnée en héritage. Ça me fait vomir.

[1] Maxime Hauchard, membre de Daech né à Bosc-Roger-en-Roumois (Eure), s'est fait filmer en train de décapiter un otage de l'organisation terroriste (novembre 2014).

[2] Amedy Coulibaly, né à Juvisy-sur-Orge (Essonne), est l'auteur de la prise d'otage de la superette casher de la Porte de Vincennes (9 janvier 2015).